



BAREME DES HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er janvier 2022.

VENTE

(biens à usage d'habitation)

Montant de la vente		Honoraires TTC*
De	0 € à 249 999 €	12 000€
A partir de	250 000€	5%

Mandat de recherche : forfait 7 000€ TTC à la charge de l'acquéreur.

AVIS DE VALEUR GRATUIT.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

*Honoraires à la charge de l'acquéreur, calculés selon le prix de vente net vendeur

7e Avenue – Agence Immobilière

Sans manquement de fonds – Sans garantie financière

RCS Bordeaux 913 636 106 – CCI Bordeaux Gironde – CPI/N°33012022000000094 Bordeaux Gironde

Siège social : 38 rue Jean Pagès – 33140 Villenave d'Ornon



BAREME DES HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er janvier 2022.

VENTE

(locaux commerciaux ou fonds de commerce)

Honoraires TTC*	8%
------------------------	-----------

Mandat de recherche : forfait 7 000€ TTC à la charge de l'acquéreur.

AVIS DE VALEUR GRATUIT.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

*Honoraires à la charge de l'acquéreur, calculés selon le prix de vente net vendeur

7e Avenue – Agence Immobilière

Sans manquement de fonds – sans garantie financière

RCS Bordeaux 913 636 106 – CCI Bordeaux Gironde – CPI/N°33012022000000094 Bordeaux Gironde

Siège social : 38 rue Jean Pagès – 33140 Villenave d'Ornon



BAREME DES HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er Octobre 2023.

LOCATION

(baux d'habitations ou mixtes régis par la loi N°89-462 du 06/07/1989)

(Le mandataire aura droit à une rémunération spécifique par m2 (TVA en vigueur: 20%))

ZONES	HONORAIRES DE LOCATION <small>(Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail)</small>		HONORAIRES ETAT DES LIEUX	
	Charge locataire	Charge bailleur	Charge locataire	Charge bailleur
Tendues	10 € TTC /m2	10 € TTC /m2	3 € TTC /m2	3 € TTC /m2
Hors zone tendues	8 € TTC / m2	8 € TTC / m2	3 € TTC / m2	3 € TTC / m2

GESTION LOCATIVE

(Honoraires à la charge du bailleur – service externalisé et assuré par la société SOLUS'GESTION)

Gestion Locative: 7% HT soit 8,4% TTC des sommes encaissées

Garantie loyers impayés (2 options au choix) : 1,9 % ou 2,5 % TTC du loyer mensuel charges comprises

Permis de louer : 70 € TTC

7e Avenue – Agence Immobilière

Sans maniement de fonds– sans garantie financière

RCS Bordeaux 913 636 106 – CCI Bordeaux Gironde – CPI/N°33012022000000094 Bordeaux Gironde

Siège social : 38 rue Jean Pagès – 33140 Villenave d'Ornon